



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Communiqué de presse

Bordeaux le 9 novembre 2021

Sauvons l'élevage de volailles plein-air !

Sous couvert de lutte contre la grippe aviaire, le gouvernement vient de publier trois arrêtés qui ont comme conséquence concrète la fin de l'élevage plein-air en France. Le choix des éleveurs et éleveuses est restreint : soit accepter d'enfermer leurs animaux la majeure partie de l'année, quand cela leur est possible, soit cesser leur activité. Environ 30% des éleveurs vont être acculés à la cessation très prochainement.

La politique sanitaire actuelle ne s'attaque pas à l'industrialisation de la filière volailles qui est à l'origine de cette crise sanitaire : transports incessants d'animaux vivants, uniformisation génétique et densité animale excessive.

Pire, cette réglementation a des conséquences scandaleuses :

- la fin de l'élevage de volailles plein-air
- une tromperie massive des consommateurs et consommatrices en vendant comme du "plein-air" des produits qui ne le seront plus (certaines volailles auront droit au mieux à un demi m² à l'extérieur !)
- la destruction du cahier des charges des labels (notamment AB) qui garantissaient une densité au moins huit fois plus faible et un accès au plein-air durant toute l'année
- un coup fatal au bien-être animal en enfermant les volailles une grande partie de l'année voire toute l'année comme dans les unités industrielles. Or les animaux rustiques adaptés aux conditions du plein-air risquent fort de s'entre-tuer, au sens premier, si ils sont enfermés
- la baisse de la qualité des produits proposés à la population
- la destruction des circuits alimentaires locaux (AMAP, magasins de producteurs, marchés) et donc la résilience alimentaire de notre territoire
- l'affaiblissement de la résilience des fermes dans un contexte climatique de plus en plus difficile ; le petit atelier de poules pondeuses s'inscrit typiquement dans une diversification de la production sur les fermes, généralement en complément du maraîchage

Partout en France, nous interpellons nos élus, sensibilisons les citoyennes et les citoyens qui plébiscitent pourtant le mode d'élevage plein-air (flyer en PJ), appelons à signer [la pétition de soutien](#) et annonçons sans détour que nous soutiendrons les éleveurs et éleveuses plein-air en résistance face à cette réglementation absurde !

-----Contacts

- Dominique Techer, Porte-paroles de la Confédération paysanne de Gironde : 06 09 87 55 45
- Confédération paysanne de Gironde: gironde@confederationpaysanne.fr